

# Projet de Pôle GEA 2024-2025

## **1. Public accueilli**

Le GEA accompagne 9 jeunes âgés de 15 à 17 ans. Sept jeunes sont suivis en ambulatoire et 2 sont présents quotidiennement au sein du DITEP.

Trois de ces jeunes sont en apprentissage avec un employeur. Un jeune est en cours de formation BAFA. Un jeune est en service civique jusqu'en février 2025. Les trois derniers bénéficient d'un accompagnement de la mission locale afin de les accompagner vers une voie professionnelle.

Si pour la plupart leur projet est construit et investi, ils ont toujours besoin d'avoir un regard bienveillant et réaliste des adultes pour gagner en confiance et estime de soi. Ainsi ils auront des bases solides pour un départ serein de l'institution.

## **2. Equipe éducative**

L'équipe éducative est composée :

- Un éducateur, qui a en charge aussi la coordination
- Une monitrice éducatrice
- Une monitrice éducatrice, qui a en charge aussi l'atelier technique HAS
- Un éducateur, qui intervient aux classes

## **3. Le quotidien et les objectifs au GEA**

### **3.1 Les locaux :**

Le GEA est une vieille longère se trouvant sur le site du DITEP de Cerçay. Le bâtiment est divisé en 4 studios, équipés chacun d'un coin cuisine et d'une salle de bain. Il y a aussi une chambre, un bureau pour les éducateurs, une buanderie avec lave-linge et sèche-linge. Une salle commune avec coin cuisine, salon et salle à manger, se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment.

Si chaque studio est équipé de manière à pouvoir vivre en autonomie, les jeunes ne peuvent profiter de cet avantage que lorsqu'ils sont prêts. Cela se décide donc en concertation avec l'équipe et lors du PPA. Il est régulièrement rappelé aux jeunes que c'est évolutif, dans un sens comme dans l'autre.

➔ *Mise à disposition de 4 studios + 1 chambre*

### **3.2 Les repas :**

Le GEA doit être un tremplin pour l'autonomie, et cela passe par l'alimentation. Il est nécessaire que nos jeunes puissent travailler sur leur alimentation avec un budget défini, tout en respectant l'équilibre

alimentaire nécessaire à leur santé. Au-delà de tout cela, l'alimentation est aussi une question de responsabilisation concernant la chaîne du froid, le respect des dates limites de consommation et de conservation, les temps de cuisson, la propreté du matériel utilisée ainsi que la confection en autonomie de recettes proposées. La cuisine au sens large est donc l'un des principaux axes de travail du GEA, c'est un travail de longue haleine qui doit permettre aux jeunes de quitter le groupe avec de bonnes habitudes.

Pour cela, chaque studio est équipé d'un coin cuisine permettant aux jeunes de pouvoir cuisiner leur repas seul. Cependant, la possibilité de cuisiner dans son studio en autonomie est en fonction du projet, des capacités et des besoins de chacun. C'est pour cela que plusieurs modalités sont proposées :

- Pas de confection de repas, c'est le cuisinier qui s'en charge. Les repas sont donc pris dans la salle commune.
- Confection d'un nombre de repas défini dans la semaine en duo avec un éducateur ou un jeune. Les repas sont donc pris dans la salle commune ou dans le studio, au choix.
- Confection des repas avec des recettes imposées, les repas sont pris dans le studio.
- Autonomie pour les courses et la confection de repas seul dans son studio, après validation des menus par l'éducateur en amont. Les repas sont pris dans le studio.

Les modalités sont revues régulièrement au cours de l'année, aussi souvent que nécessaire, rien n'est acquis, l'évolution peut se faire dans les deux sens.

Pour avoir le plaisir de prendre son petit déjeuner dans son studio et donc avoir le choix de celui-ci, il faut que les jeunes aient déjà une autonomie certaine dans la confection de leur repas la semaine.

C'est aussi l'occasion de travailler la gestion du budget avec les jeunes qui sont en mesure de le faire. En effet, lorsqu'ils sont prêts, nous leur remettons de l'argent en espèce contre signature afin de pouvoir aller faire leur courses en autonomie.

- ➔ *Proposer des recettes que les jeunes puissent choisir pour la confection de leur menu de la semaine.*
- ➔ *Imposer un budget pour les courses alimentaires de chacun.*
- ➔ *Imposer un équilibre alimentaire hebdomadaire (présence de deux repas avec des légumes par semaine par exemple).*
- ➔ *Proposer une présence éducative quotidienne*

### **3.3 L'hygiène**

#### **○ L'hygiène corporelle :**

Se laver correctement, prendre soin de soi, de son image, n'est pas toujours facile à l'adolescence. Mais c'est un point important, notamment puisque les premières impressions sont souvent basées sur l'apparence. Et dans le monde professionnel, l'image que l'on renvoie aux autres est primordial. L'un des points de veille avec ces grands adolescents est donc l'hygiène corporelle. Il est compliqué

d'intervenir directement lors des temps de douche, mais l'équipe reste vigilante quant au respect de celle-ci.

○ **L'entretien du linge :**

Le GEA est équipé d'une machine à laver, ce qui donne la possibilité aux jeunes de pouvoir laver leur linge et donc de veiller à s'organiser afin de ne pas manquer, ainsi qu'au rangement de celui-ci. Le linge de lit est à la charge de chacun. Pour les vêtements du quotidien, l'accès à la machine à laver n'est pas permis à tous, et n'importe quand, cela se fait en fonction du projet de chacun, et de son degré d'autonomie.

○ **L'entretien des locaux :**

Comme la gestion du linge de lit, chaque jeune a la responsabilité de l'entretien de son studio. Pour cela, une check list est à leur disposition afin qu'ils puissent connaître les exigences attendues par l'équipe. Ils ont aussi chacun leur caisse avec les produits d'entretien nécessaires. Les jeunes font donc le ménage de leur studio/chambre une fois par semaine, celui-ci est ensuite vérifié par l'éducateur présent.

Le ménage hebdomadaire ne doit pas se substituer à l'entretien quotidien : les jeunes doivent faire leur vaisselle chaque jour dans leur studio. La pièce commune est équipée d'un lave-vaisselle : l'usage de celui-ci est réservé aux repas collectifs. Ces derniers sont pris dans la salle commune du GEA, dont une maîtresse de maison assure l'entretien chaque semaine. Pour le quotidien : mise de table, débarrassage, vaisselle, balai, ce sont les jeunes qui se relaient.

- ➔ *Veiller quotidiennement aux respects d'hygiène (corporelle, vestimentaire, alimentaire etc)*
- ➔ *Proposer une présence éducative quotidienne*
- ➔ *Créer du lien avec les jeunes afin de travailler sur l'estime et la confiance qu'ils ont en eux*

**3.4 Les transports :**

Les jeunes accueillis au GEA ont un statut de stagiaire ou d'apprenti. Pour ceux qui ont du mal à se projeter professionnellement, nous les orientons vers des stages de découvertes dans différents domaines afin de les accompagner dans leur projet professionnel. En raison de la situation géographique du DITEP, nous devons couvrir un large périmètre de déplacement pour répondre à leurs attentes, besoins et envies. Il nous paraît donc nécessaire que chaque jeune travaille sur son autonomie en matière de déplacements. C'est pourquoi, nous privilégions autant que possible les transports en communs, en nous adaptant aux difficultés de chacun.

Le DITEP dispose de plusieurs vélos en très bon état, qui peuvent être prêtés aux jeunes pour faciliter leurs déplacements. Un état des lieux est réalisé avec un éducateur lors de la remise du vélo et de ses accessoires (anti vol et casque). Le jeune doit déposer une caution de 50€ contre ce prêt.

Avant le passage du pôle ados au pôle GEA, le jeune doit avoir passé son permis AM dès l'âge de 14 ans. Cela favorisera son autonomie et permettra d'anticiper les déplacements en scooter, notamment s'il est en stage ou en apprentissage à proximité du DITEP.

Cette année, nous avons établi un partenariat avec l'association mobilité 41, qui propose la location de scooters et de voiture sans permis, afin de faciliter les déplacements au sein du département. Ainsi, pour 2€ par jour, un scooter est mis à disposition des jeunes pour qu'ils puissent se rendre chez leur employeur.

- ➔ *Apprendre aux jeunes comment fonctionne les transports en commun : savoir lire un billet de train, un affichage à la gare etc.*
- ➔ *Mettre en place des abonnements concernant les titres de transports en commun.*
- ➔ *Privilégier au maximum les transports en commun plutôt que les convois du DITEP afin de favoriser ce gain d'autonomie.*
- ➔ *Partenariat avec mobilité 41 (location de scooter)*

#### **4. L'extra-ordinaire**

Les exigences du GEA sont importantes, ce qui peut être source de conflit avec les adolescents que nous accueillons au quotidien. En effet, nous en demandons beaucoup à ces jeunes qui n'ont pas toujours l'habitude d'avoir autant de contraintes. Nous leur demandons de passer d'un statut de jeune écolier avec toutes les vacances scolaires à un statut de travailleur. Ils doivent ainsi s'adapter à un autre rythme. Il paraît donc important de pouvoir proposer de temps à autres des « extras » aux jeunes afin de pouvoir souffler du quotidien (cinéma, restaurant, activités, etc...)

Ces extras ne prendront pas toujours la forme d'activité de consommation en groupe. En effet, il paraît important à l'équipe de passer du temps individuel avec les jeunes afin de renforcer leur relation en sortant des exigences quotidiennes. Ces temps individuels pourront prendre la forme d'action solidaire auprès d'association du secteur. Ainsi au-delà du développement de la solidarité, de la bienveillance, et de la culture, les jeunes pourront avoir un aperçu de la réalité parfois dure de la vie.

- ➔ *Créer du lien avec les jeunes afin de travailler sur l'estime et la confiance qu'ils ont en eux*

#### **5. L'accompagnement en ambulatoire**

Au-delà de l'accompagnement au quotidien sur site, l'équipe éducative accompagne aussi sept jeunes en ambulatoire. Cette modalité d'accompagnement a pour but de soutenir leur retour dans leur milieu de vie, ou de le maintenir. Contacts téléphoniques réguliers avec les différents partenaires (famille, école, employeur, etc..), rencontres physiques en fonction des besoins de chacun : notre présence discrète dans la vie du jeune se veut être rassurante pour tous.

Nous accompagnons les jeunes et/ou leurs familles dans leurs démarches administratives en les aiguillant vers les différentes administrations (recensement, permis AM, renouvellement MDPH, etc...). Toutes les démarches sont consignées dans un tableau, et des compte rendus réguliers sont fait à l'ensemble de l'équipe afin que chacun puisse suivre l'accompagnement individualisé qu'est l'ambulatoire.

- ➔ *Mise en place d'un projet personnalisé d'accompagnement pour chaque jeune*

## **6. L'accompagnement individualisé et le partenariat**

Le fonctionnement en DITEP induit un travail en réseau important pour réinterroger constamment l'accompagnement proposé et identifier les besoins à couvrir, comment et par qui. Notamment sur le groupe d'éducation à l'autonomie, ce travail collaboratif permet d'assurer la continuité de l'accompagnement et les passerelles entre structures.

Sur cette année scolaire le nombre de jeune interne étant très restreint et les horaires de leurs travail / stage fluctuantes, il est difficile de travailler le collectif. Celui-ci est d'ailleurs presque inexistant. L'accompagnement est donc plus individualisé, sans pour autant isoler le jeune. Au contraire, au GEA, le travail en partenariat a une place importante. En effet, l'équipe travaille régulièrement en collaboration avec les partenaires gravitant autour de l'insertion préprofessionnelle comme les missions locales, Cap emploi, le CIO, les CFA, les clubs de sports, etc...

Cet accompagnement plus individualisé est aussi un tremplin pour l'extérieur, puisque nous « normalisons » un peu plus leur quotidien en sortant du collectif. De plus, pour répondre au mieux aux politiques sociales qui souhaitent que les institutions favorisent davantage l'inclusion, nous incitons les jeunes à s'inscrire dans des associations sportives. En effet, sur le pôle GEA, nous ne travaillons plus le collectif mais l'individuel. C'est pourquoi les éducateurs qui sont d'accueil de nuit ne sont plus amenés à mettre en place des activités. C'est aux jeunes de gérer leur temps libre, de chercher et de trouver une activité ou un sport qui leur convient.

- ➔ *Mise en place d'un projet personnalisé d'accompagnement pour chaque jeune*
- ➔ *Travailler avec les écoles (CFAS, école de la deuxième chance, collège, convention de stage DITEP etc.).*
- ➔ *Pour ceux qui ont pu accéder à un contrat (apprentissage, CQP, CDD etc.), travailler avec des partenaires tels que métier partagé, cap emploi, mission local, employeur etc.*
- ➔ *Accentuer les projets sur la découverte des métiers par le biais de stage pour ceux qui n'ont pas trouvé leur voie professionnelle*
- ➔ *Monter les dossiers en lien avec leur statut de RQTH afin qu'ils obtiennent des aides financières pour améliorer leur autonomie pour le travail ou la formation (ordinateur/ achat de moyen de locomotion/ permis de conduire)*

## Annexe

Grille d'évaluation commune aux éducateurs du GEA, afin que les exigences de l'équipe soient harmonisées

<b>Autonomie (GEA)</b>					
			Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>Locaux</b>	Savoir entretenir son studio	Ménage hebdomadaire			
		Rangement quotidien			
	Gestion du linge	Sait utiliser la machine à laver seul			
		Anticipe les machines et ne se retrouve pas à court de linge			
	Prendre soin	Prend soin des locaux et du matériel à disposition			
		Prend soin de ses affaires personnelles			
Respecte les pièces communes					
<b>Vie du GEA</b>		Sait s'occuper seul			
		Prend des initiatives au quotidien			
<b>Déplacements</b>	Autonomie	Préviens de son retard, absence ou changements			
		Se déplace seul (vélo/bus/train/scooter)			
		Se déplace en sécurité (gilet, casque, lumières)			
	Ponctualité	Est capable de se rendre seul à un rdv et être à l'heure			
<b>Repas</b>	Courses	Sait élaborer une liste de courses pour des repas équilibrés			
		Respecte le budget fixé			
	Cuisine	Connaît quelques recettes de base			
		Cuisine seul			
<b>Vie administrative Professionnelle</b>		Porte de l'intérêt aux démarches administratives			
		Sait demander de l'aide			
		Se responsabilise dans la gestion de ses			

		finances (épargne, dépenses)			
		Connait son emploi du temps			
		S'organise en fonction de son emploi du temps			
<b>Rapports aux règles / à la loi</b>	Respect des règles	Respecte les règles de vie du GEA			
	Rapport à la loi	Connait les lois, ses droits et devoirs			
		Ne commet ni infraction ni délit			
<b>Hygiène Corporelle</b>		Prend sa douche quotidiennement			
		Change de vêtement quotidiennement			
		Prend soin de son image			
<b>Santé</b>		Sait alerter les adultes concernant sa santé			
		Fais attention à son hygiène bucco-dentaire			